



solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 512 • octobre 2016



ÉLECTIONS TPE : AU CŒUR DE LA CAMPAGNE

RÉFORME DU COLLÈGE

« DUOS DE DEMAIN » : TÉMOIGNAGES

Up

Le groupe Up
est partenaire de

Cfdt:



Affirmez vos valeurs
aux côtés d'un groupe engagé,
solidaire et coopératif.

BRUCKA WITKOWSKI Illustration: Tino / Agent 002.

**Pour chaque action, pour chaque salarié,
le groupe Up propose des solutions
sociales et culturelles innovantes.**

Crée il y a 50 ans par des militants syndicaux,
le groupe Up vous accompagne pour favoriser les
progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre
mission et proposer des produits et services adaptés
aux besoins des salariés : pause déjeuner, action
sociale, culture, cadeaux, loisirs.

Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe
coopératif & un acteur majeur de l'Économie Sociale
et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions,
répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie
et de travail. Retrouvez les solutions du groupe Up
sur www.up-france.fr

Parmi les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social
et améliorer le quotidien des salariés :

- | | |
|--|---|
|  Chèque Déjeuner |  Cadhoc |
|  Chèque Domicile |  Chèque de Services |
|  Chèque Lire |  Chèque Disque |
|  Chèque Culture |  Scènes & Sorties |
|  Domicours |  Appli'CE |

Campagne TPE : toutes et tous sur le terrain !

Sommaire

Actualités 4 & 5

Temps forts 6, 7 & 8

- Nouveau catalogue de l'IREFE
- Numérique et action syndicale
- Salon des CE

Grand angle 9 à 12

Élections TPE :
tous en campagne !

Témoignages 13

- « Duos de demain »

Enjeux 14 & 15

Réforme du collège

Pratiques 16 & 17

Immeuble rénové
de la CFDT à Paris

Portrait 18

Florence Machat



Ils exercent des métiers d'une très grande diversité dans des entreprises de 1 à 10 salariés. Ils sont aussi salariés du particulier employeur ou encore assistantes maternelles. Du 28 novembre au 12 décembre, plus de 1,2 million de salariés en Île-de-France, dont 800 000 à Paris, seront appelés à voter pour les « élections TPE ».

Le résultat de ce vote permettra de désigner les représentants de ces salariés à la future Commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI). Ce résultat aura aussi un impact important sur la mesure d'audience des organisations syndicales qui sera à nouveau déterminée en 2017.

L'enjeu est considérable pour la CFDT Île-de-France, devenue en 2013 la première organisation représentative de la région dans l'ensemble du secteur privé et dans l'encadrement. Car les chiffres parlent d'eux-mêmes : 26% des électeurs de TPE sont Franciliens.

La force de la CFDT, c'est sa capacité à obtenir des résultats pour les salariés, tant au niveau interprofessionnel (généralisation de la complémentaire santé, encadrement du temps partiel, création du compte pénibilité...) qu'au niveau des branches professionnelles. Des résultats obtenus souvent, en premier lieu, au bénéfice des salariés des TPE.

Durant les quelques semaines qui nous séparent du scrutin, nous devons donc tous nous mobiliser pour aller à la rencontre des salariés qui sont appelés à voter.

Toute la CFDT en Île-de-France, toutes et tous, du secrétaire général de l'Union régionale à l'adhérent, en passant par les secrétaires généraux des syndicats, les élus et mandatés d'entreprise, les 103 000 adhérents franciliens peuvent et doivent jouer un rôle en participant à la campagne, de quelque manière que ce soit.

Cela peut se traduire par une distribution de tracts dans les commerces parisiens, une participation à une initiative menée par l'Union départementale ou l'Union locale CFDT proche de chez vous ou de votre lieu de travail ou tout simplement en invitant un voisin, un ami, un membre de votre famille, à voter CFDT.

Vous l'avez compris : on peut gagner, on doit gagner même, en participant toutes et tous à la dernière ligne droite de cette campagne. Il s'agit ici de faire gagner nos valeurs, notre type de syndicalisme. Un syndicalisme solidaire, moderne, à l'écoute des salariés et producteur de résultats. Je compte sur vous toutes et tous.

Philippe LENGRAND
Secrétaire général



Une :
Service en terrasse
d'un café.
Photo :
©Francois LAVIGNE/REA



ile-de-france.cfdt.fr

Bimestriel - Prix au numéro : 1,50 € - **Abonnement annuel :** 10 € - **Rédaction-Diffusion :** 78 rue de Crimée 75019 Paris
Tél. : 01 42 03 89 00 - **E-mail :** com@iledefrance.cfdt.fr - **Directeur de la publication :** Philippe Lengrand
Rédactrice en chef : Judith Boumendil - **Comité de rédaction :** Philippe Antoine, Lahouari Boubekeur, Judith Boumendil, Jean-Jacques Denizard, Philippe Lengrand, Clément Mellin, Valérie Waligora - **Photos :** Judith Boumendil, Clément Mellin, DR - **Mise en page :** Marina Pen - **Imprimerie :** Wagram Éditions - 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - **N° CPPAP :** 0519 S 06868 - **ISSN :** 099 362 763 - **Dépôt légal :** Octobre 2016



Industries électriques et gazières

45 000 salariés franciliens appelés à voter

En novembre, l'ensemble des salariés de la branche des Industries électriques et gazières (IEG) – qui regroupent des entreprises comme EDF, Engie, GRDF, Enedis, mais aussi RTE, Storengy, GRTgaz... – seront appelés à élire leurs représentants aux élections professionnelles. Au total, 45 000 salariés des IEG en Île-de-France (155 000 au niveau national) seront invités à voter en novembre, du 21 au 24 essentiellement. Les sections IEG du Syndicat énergie-chimie d'Île-de-France (Secif) se mobilisent donc pour faire connaître leurs actions et leurs revendications. Que ce soit sur le télétravail, l'actualité à Fessenheim, le logement, l'impact du numérique sur le travail des cadres... La campagne prévoit de nombreuses opérations de visibilité, des formations « Préparer et gagner les élections »,



Opération de tractage le 16 septembre sur le nouveau site d'EDF Lab (Recherche & Développement) à Saclay

mais aussi un important travail en matière de communication, avec la création notamment d'un nouveau site Internet.

Avec les élections dans les très petites entreprises (moins de 11 salariés), ces élections constituent l'un des derniers grands rendez-vous pour gagner la bataille de la représentativité syndicale.

Forum emploi

Près de 400 jeunes réunis à Villiers-le-Bel !

Le 29 septembre, la CFDT Île-de-France a organisé son troisième forum de l'emploi des jeunes. Après Créteil (94) et Bagnolet (93), c'était au tour de Villiers-le-Bel (95) d'accueillir l'événement. Une ville qui concentre nombre de difficultés. En 2013, le chômage des jeunes y culminait à près de 30%, contre 26% la même année au niveau national. « *L'objectif de ce forum, explique Sylvie Polvêche, chargée de mission sur le projet, c'est de permettre à des jeunes, avec peu de qualifications, et souvent discriminés en raison de leur origine et de leur lieu de résidence, d'entrer en contact directement avec des recruteurs. Des responsables de CFA et d'organismes spécialisés sont également présents pour proposer des formations et les aiguiller dans leur projet professionnel. Pour les jeunes qui n'ont pas souvent l'occasion d'avoir des entretiens, c'est un temps d'échange privilégié. Et c'est aussi une façon de leur faire bénéficier du réseau CFDT.* »

Les délégués syndicaux ont eu ici un rôle important à jouer pour faire venir leurs employeurs. Le syndicat Interco 95 et sa section locale ainsi que la mairie de Villiers-le-Bel ont de leur côté fourni une aide précieuse, que ce soit en termes



3^e Forum de l'emploi des jeunes pour la CFDT Île-de-France

de logistique mais aussi de communication sur l'événement. L'agence locale de Pôle Emploi a quant à elle effectué – en amont du forum – un gros travail de ciblage des profils, en fonction des offres d'emploi et de stages communiquées par les entreprises et organismes de formation. Lors du forum, Pôle emploi a également aidé les jeunes à améliorer leur CV et lettre de motivation. Premier bilan, provisoire et partiel : « *Mc Donald's tout comme Fedex ont recueilli 70 CV, la Police nationale s'est d'ores et déjà engagée à former 5 jeunes...* », assure Lucile Carré, volontaire en service civique à l'Union régionale pour organiser ce forum. Au total, près de 400 jeunes ont participé à l'événement.

Retraités

Garantir un niveau de vie décent

Le 20 septembre, la CFDT retraités et l'UNSA retraités ont manifesté devant le ministère des Affaires sociales à Paris. Au point de départ de la grogne, il y a le refus du gouvernement de revaloriser les pensions de retraite au 1^{er} octobre en raison de l'application de la règle légale d'indexation des pensions sur l'évolution constatée de l'indice des prix (soit 0% sur les 12 derniers mois).

Une décision jugée injuste par la CFDT, qui a rappelé que les pensions de retraites sont bloquées depuis plusieurs années et qu'un million de retraités reçoivent une pension dont le montant est inférieur au seuil de pauvreté (soit 1000€ pour une personne seule en 2014). Pour la CFDT, l'indexation des retraites sur l'indice des prix ne garantit pas le niveau de vie des retraités et conduit à un décrochage par rapport à celui des salariés. La CFDT revendique ainsi un autre système d'indexation des pensions, non plus basé sur l'évolution des prix mais sur l'indice des salaires mensuels, comme c'était le cas jusqu'en 1993. Elle appelle aussi à ce qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC net pour une carrière complète.

Nouveaux adhérents

Un guide de bienvenue actualisé

Près de 15 000 salariés rejoignent la CFDT chaque année dans notre région. La CFDT Île-de-France vient de mettre à jour son guide de bienvenue pour ces nouveaux adhérents. Synthétique et complémentaire du guide de la confédération, il les aidera à se repérer dans le fonctionnement de l'organisation, à savoir qui solliciter en cas de question ou de problème ou encore à connaître les nombreux services dédiés aux adhérents et militants (formations syndicales avec l'IREFE, permanences sur la formation professionnelle, presse papier et web, etc.).

Ce guide vient d'être adressé aux 1300 adhérents en ligne du 1^{er} semestre 2016, accompagné d'un courrier leur proposant de participer à une des réunions d'accueil prévues par la CFDT Île-de-France sur l'ensemble du territoire.

À télécharger sur notre site ile-de-france.cfdt.fr (rubrique Outils > Nos Plaquettes).



Éducation nationale

Accueil des stagiaires enseignants

Venir en Île-de-France lorsque l'on est enseignant stagiaire constitue bien souvent l'un des premiers temps forts de la carrière ! Cette année, l'académie de Versailles (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, et Val-d'Oise) voit arriver environ 1 500 collègues du second degré et 1 500 professeurs des écoles. Créteil accueille de son côté 1 500 stagiaires dans ses trois départements, la Seine-Saint-Denis restant le département qui connaît le plus fort besoin. Les 25 et 26 août, les équipes du Syndicat général de l'Éducation nationale (Sgen-CFDT), aux côtés des autres organisations syndicales et de mutuelles d'enseignants, ont accueilli ces collègues, par exemple à l'université de Paris-Est Créteil, celle de Paris-Ouest Nanterre, ou encore dans une salle des fêtes comme celle de Villabé en Essonne. Une documentation co-construite avec la CFDT Île-de-France leur a été remise. Les militants ont pu échanger avec ces jeunes collègues qui découvrent la région et pour qui le logement est l'une des principales préoccupations. Le syndicat leur propose un accompagnement tout au long de l'année, avec des rencontres et des échanges de pratiques.



Accueil à Paris-Ouest Nanterre

1148

C'est le nombre d'adhérents franciliens qui ont contacté le service « Réponses à la carte » entre le 1^{er} janvier et le 30 juin.

52% des appels ont été dirigés vers l'Union régionale CFDT Île-de-France.

IREFE : demandez le programme !

La sortie du programme des formations syndicales de l'année est toujours un temps fort dans la vie de l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France. Davantage encore cette année, puisque le catalogue fait peau neuve ! L'occasion de revenir sur les grandes tendances en matière de formation syndicale.

Le catalogue des formations syndicales pour l'année 2017 est désormais disponible pour les responsables et mandatés CFDT. Il a d'abord été profondément modifié du point de vue graphique. Si les personnages du regretté Pierre Ouin n'illustrent plus ses pages, l'objectif a été de conserver l'esprit, la liberté et un peu de la fantaisie du Zorro de l'IREFE, tout en donnant une image différente, moderne et bien lisible. Le logo de l'institut a lui aussi été allégé. Sur le fond, le nouveau catalogue répond à des exigences toujours plus fortes d'adaptation aux transformations du monde du travail. Et ces dernières années, il a fallu intégrer de très nombreuses évolutions législatives (Loi de sécurisation de l'emploi, loi relative au dialogue social et à l'emploi, loi Macron, loi travail...) qui ont eu un impact important sur les prérogatives des élus d'entreprises et l'organisation du dialogue social. « Les règles du jeu social ont été bouleversées explique Valérie Waligora, directrice de l'IREFE. Chaque année, nous faisons des mises à jour de l'ensemble de nos dossiers pédagogiques, en fonction notamment des retours sur l'animation. Mais cette année, il a

fallu le faire au fil de l'eau, tant l'environnement réglementaire a bougé ».

Former les acteurs du dialogue social

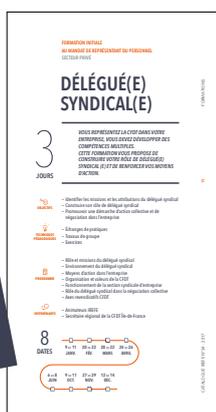
Les nouvelles dispositions législatives mettent notamment en avant le rôle des délégués syndicaux (DS). La formation à l'IREFE s'est donc également étoffée, avec pas moins de 8 sessions de formation consacrées à ce mandat. « Les DS sont conscients de l'importance de leur rôle et de la nécessité de maîtriser tant de nouveaux textes, dans une conjoncture qui est de plus en plus difficile. Ils viennent donc plus nombreux se former », précise Valérie. La formation des délégués syndicaux a ainsi été complètement revue et une Newsletter leur est adressée régulièrement. La formation « pratique de la négociation » et plus généralement les formations aux pratiques syndicales, rencontrent également un grand succès. Les mandats en entreprise ne sont pas en reste, avec des formations pour les délégués du personnel, la délégation unique du personnel, les CHSCT, comités d'entreprise, trésoriers de CE, comités techniques d'établissement dans la fonction publique hospitalière...

« Il y a de forts enjeux à former davantage et mieux nos militants, à les accompagner, insiste Lahouari Boubekeur, secrétaire régional en charge de la formation syndicale. Il faut les aider à se renforcer, en combinant une montée en technicité et l'inscription dans les valeurs de la CFDT ».

Valoriser les compétences

L'IREFE travaille depuis de nombreuses années sur la valorisation des compétences des militants syndicaux. En concluant un accord avec le CNAM et l'AFPA, la CFDT Île-de-France et l'IREFE ont franchi une étape importante (voir Solidaires n°510). En s'organisant en quatre rubriques claires - formation initiale au mandat de représentant du personnel, formation complémentaire des représentants du personnel, formation des responsables de syndicat CFDT, et enfin formation aux fonctions juridiques-droit du travail - le catalogue 2017 intègre les nouvelles exigences de ce partenariat, ce qui devrait faciliter les démarches des adhérents qui s'engagent dans un projet de valorisation de leurs parcours et compétences.

Judith Boumendil



LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'IREFE a été créé en 1983 à la suite des lois Auroux pour assurer la formation permanente des acteurs CFDT du dialogue social. L'institut privilégie une pédagogie active, basée sur la participation des stagiaires. Travaux de groupe, recherche documentaire, mises en situation, alternent avec des apports de connaissances théoriques et pratiques.
- En 2015, l'IREFE a formé 2 197 stagiaires et réalisé 178 sessions avec un effectif moyen de 12 stagiaires. 76% des sessions étaient proposées au catalogue.

#RésolumentConnecté-e-s : le militantisme à l'heure du numérique !

Pour s'initier à la communication sur les réseaux sociaux et débattre des façons d'intégrer les outils numériques dans l'action syndicale, une grande initiative a été organisée par la Confédération, l'Union régionale et l'Union départementale de Paris, le 22 septembre.



Des participants au jeu de rôle, syndicalistes d'un jour de la CFTB au sein de l'entreprise "So French Touch"

Anne Bruel/Infocom CFDT

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a ouvert la journée en rappelant les enjeux de la révolution numérique et en invitant les quelque 150 adhérents et militants présents à s'emparer des outils digitaux. « *Le numérique ne doit pas remplacer le contact, le tract, la discussion et le débat*, a-t-il averti. *Mais ceux qui pensent que l'on peut se passer du numérique se trompent. Plus rien ne sera comme avant. Il faut nous y mettre et c'est l'un des buts de cette journée !* ». Un jeu de rôle géant a ensuite permis aux participants de s'adonner à la communication sur les réseaux sociaux... en situation de crise ! Un moment ludique et instructif. Où les équipes ont pu réagir en direct aux déclarations du patron, organiser une conférence de presse ou encore gérer la "boulette" d'une collègue.

Accompagner les militants

Le jeu a ensuite laissé place à une phase d'échanges sur la façon d'intégrer, dans les pratiques syndicales, les outils numériques au sens large (réseaux sociaux, emails, sites et

blogs, pétitions, bases de données et enquêtes etc.).

Des réflexions qui ont abouti à une synthèse de Jean-Paul Bouchet, membre du Bureau national, en charge d'une mission sur le schéma directeur du système d'informations de la CFDT. « *Après avoir pris le pouls des usages, nous remarquons qu'il y a une demande grandissante d'accompagnement. Que ce soit à travers des boîtes à outils, des partages d'expériences ou des formations...* », a-t-il souligné. Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, a de son côté insisté sur le fait que « *le numérique nous oblige à revoir nos modes de fonctionnement internes, mais représente une formidable opportunité pour associer davantage les salariés et développer la CFDT* ». Enfin, Marylise Léon, secrétaire nationale en charge notamment du numérique, a quant à elle appelé à « *être ni ringards, ni naïfs sur ces questions* » et à « *utiliser les leviers digitaux pour valoriser au maximum nos actions sur le terrain* ».

Clément Mellin

En bref

Enquête sur les aidants familiaux

8,3 millions de personnes sont aidants familiaux, c'est-à-dire qu'ils accompagnent un proche, âgé ou handicapé.

La CFDT Retraités lance une grande enquête afin de mieux appréhender leur situation et leurs attentes.

Pour y répondre : www.cfdt-retraités.fr

Lancement de la Newsletter

En juillet, la CFDT Île-de-France a lancé sa première lettre d'information à destination du grand public. Pour vous abonner, rendez vous sur la page d'accueil du site ile-de-france.cfdt.fr et entrez votre adresse email dans l'espace prévu à cet effet.

Balade du dimanche pour les « Duos »

Dans le cadre des parrainages citoyens « Duos de demain », initiés par France terre



d'asile, une rencontre d'adhérents CFDT avec leurs « filleuls » réfugiés a été organisée le dimanche 25 septembre au Jardin des plantes à Paris.

La quinzaine de participants a pu visiter au choix la ménagerie ou la grande galerie de l'Évolution, avant de partager un goûter tous ensemble.

Information : spolveche@iledefrance.cfdt.fr

La CFDT affirme ses positions à Saclay

En concertation avec le réseau d'élus CFDT de la communauté d'établissements (ComUe) de Paris-Saclay, la CFDT Île-de-France a conçu un tract intitulé « Construire l'université Paris-Saclay de demain », présentant les grandes revendications de la CFDT sur ce territoire.

À retrouver sur ile-de-france.cfdt.fr - rubrique Outils.

Salon des CE : au plus près des élus

Du 20 au 22 septembre, la CFDT Île-de-France a participé au salon des comités d'entreprise (CE) qui se tenait au parc des expositions de la Porte de Versailles. Un rendez-vous désormais traditionnel pour l'Union régionale qui avait choisi pour cette édition de mettre en avant l'enquête nationale « Parlons travail » et les élections TPE.

« On est déjà adhérent », « Je suis de la maison », « Moi aussi je suis de la CFDT », lâchent – tout sourire – les militants qui passent devant le stand de l'Union régionale et de l'IREFE, son institut de formation syndicale. Bien situé et très visible, le stand a suscité l'intérêt des visiteurs – au-delà des élus CFDT – et permis une nouvelle fois de multiplier les échanges avec les militants, venus de secteurs professionnels variés et d'entreprises de toutes tailles.

« Ces rencontres sont essentielles pour nous, considère Brigitte Rizzo, secrétaire régionale en charge du développement syndical. *D'abord, parce qu'elles permettent de prendre le pouls de notre organisation, d'expliquer et réexpliquer nos positions, de montrer ce que nous obtenons* ». Ces échanges nourrissent aussi la réflexion de la CFDT Île-de-France sur l'accompagnement des élus. « *Nous essayons de coller au mieux à leurs besoins, en leur proposant des outils sur des sujets comme le parcours professionnel, le logement, le juridique...* » précise Emmanuel Mougneau, délégué régional présent au salon.



Quelque 600 militants sont venus échanger avec l'équipe de la CFDT et de l'IREFE lors des deux salons CE de l'année 2016

Prendre le temps

Pour l'équipe de la CFDT et de l'IREFE, ce temps fort de la rentrée est aussi l'occasion de prendre le temps d'évoquer avec les élus les négociations en cours ou à venir, l'impact des nouvelles lois sur les pratiques syndicales, les propos de Laurent Berger dans les médias, ou encore les futures formations syndicales de l'IREFE.

Aussi, actualité oblige, deux thèmes ont été au centre des discussions de cette édition : la grande enquête « Parlons Travail », dont le lancement officiel avait lieu le premier jour du salon, et la campagne des élections TPE. « *L'accueil a été*

très bon, estime Henri Dorange, délégué régional, qui participait à l'animation du stand. *Plusieurs élus 'sans étiquette' ont adhéré, pour ne plus être isolés et surtout être conseillés et accompagnés. Et, une fois n'est pas coutume, deux équipes d'élus d'un autre syndicat ont aussi demandé à nous rejoindre !* ». À chaque fois, les visiteurs sont repartis du stand CFDT avec un « cadeau » et une pochette regroupant différents outils (affiches, modes d'emploi, argumentaires etc.). Rendez-vous en 2017 !

Judith Boumendil



parlons travail

Donnez votre avis
sur **parlonstravail.fr**

LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL

ÉLECTIONS TPE : TOUS EN CAMPAGNE !



Photo : CFDT Paris

La campagne électorale pour les élections dans les entreprises de moins de onze salariés bat son plein en Île-de-France. Ces élections auront lieu par correspondance ou Internet du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017. Zoom sur les actions de proximité menées en Île-de-France et sur des candidats qui s'engagent dans notre région.

Judith Boumendil

La réalité des entreprises de un à dix salariés est peu connue, tant elle est diverse. Ils seraient 4,7 millions en France, 1,2 million en Île-de-France (près du quart des salariés franciliens). Ils travaillent dans des secteurs aussi divers que le commerce alimentaire, les hôtels, cafés et restaurants, le bâtiment, la fabrication, ou encore les services (coiffeurs, fleuristes...). Au-delà de l'artisanat et du petit commerce, ces salariés sont nombreux dans les SSII, les

établissements financiers, les agences de voyage, les courtiers en assurance, les cabinets et laboratoires médicaux, les pharmacies, les cabinets d'expertise comptable ou encore les services à la personne. Les jeunes de plus de 16 ans en apprentissage dans des TPE – qui sont bien sûr des salariés – prendront également part au vote. Les statuts de ces entreprises sont aussi très variés, puisqu'on trouve une part importante du secteur associatif parmi les TPE.

Enfin, dernière particularité de ces élections, les assistantes maternelles (voir Solidaires n°511) sont concernées, de même que les salariés du particulier employeur, très nombreux dans notre région.

De bonnes habitudes

Depuis la belle campagne CFDT des premières élections TPE de 2012, les militants ont pris l'habitude d'aller régulièrement au contact des salariés pour leur faire connaître leurs droits et l'action de la CFDT. « Ces quatre dernières

années, nous avons régulièrement tracté dans les "cœurs de ville" et dans les CFA, rappelle Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT Île-de-France. Cela a aussi permis de créer des habitudes pour les militants de terrain ».

C'est forte de son expérience que la CFDT Île-de-France a conçu une « méthodologie des distributions cœur de ville ». Edouard Romero, délégué régional et pilote de la campagne, s'explique : « Ce n'est pas si facile d'entrer dans un magasin... Avec le temps, nous avons expérimenté différentes méthodes, repéré les bonnes actions. On sait par exemple qu'il faut éviter d'être trop nombreux, bien choisir ses horaires... ». Une méthodologie qui est résumée dans un document qui reprend également des éléments de langage utiles pour aller au contact des salariés.

Des candidats engagés

Comme sur l'ensemble des sujets qu'elle traite, la CFDT s'appuie sur



Pascal Pedrak (Hôtellerie-Tourisme-Restaurant) et François Bon (Métallurgie de Paris et la Défense) lors d'une action TPE à Paris en novembre 2015

les besoins et revendications exprimés par les salariés. Elle a donc fait un choix clair, en Île-de-France comme sur l'ensemble du territoire national : ses candidats sont eux-mêmes issus d'entreprises de 1 à 10 salariés, en connaissent les réalités, partagent les préoccupations et les contraintes des salariés. Le pari était difficile, mais il a été gagné et les dix candidats en Île-de-France (150 au niveau national), issus de différents champs professionnels,

sont résolument engagés. Ils ont été réunis plusieurs fois, dont le 26 septembre dernier. Et ceux qui en ont la possibilité participeront à des actions de terrain sur leur temps personnel, puisqu'aucun d'entre eux ne bénéficie de temps syndical. Les réseaux de mandatés, et en particulier les conseillers du salarié (voir p.18), qui sont souvent au contact des salariés de ces petites entreprises, sont également associés à la campagne.

Pierre Scarfogliero est secrétaire général de la CFDT 93 et responsable de la campagne TPE pour l'Île-de-France.

Comment as-tu organisé la mobilisation en Île-de-France ?

Dès décembre 2012, nous avons décidé de pérenniser les actions de proximité menées dans le cadre de la première campagne TPE. En 2013, nous avons mis en place une Union territoriale interprofessionnelle TPE sur le Grand Paris regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Cette organisation interne nous a permis de mutualiser nos moyens pour organiser nos actions de terrain. Au-delà de la semaine d'action décidée par la Confédération, nous avons pu organiser chaque année des

semaines régionales d'action.

Comment avez-vous trouvé vos candidats ?

Nous nous sommes d'abord appuyés sur les contacts glanés lors des « tournées » mais aussi dans les lieux d'accueil d'Île-de-France. Nous avons invité les adhérents de TPE à nos rencontres d'information sur les droits. Enfin, nous avons pu, pour la première fois en novembre 2015, rassembler plus de 50 contacts et adhérents TPE à l'Union régionale dans le cadre d'une journée portes ouvertes. C'est à l'issue de cette réunion que nous avons commencé à établir notre liste de candidats



potentiels en vue des élections. Cinq nouveaux adhérents ont accepté de figurer sur nos listes. Nous avons ensuite complété notre liste, dans le respect de la mixité, avec des adhérents TPE repérés par nos syndicats. Pour organiser notre campagne sur l'Île-de-France, nous avons ensuite mis en place un groupe de pilotage composé d'unions départementales et de représentants de champs professionnels.

Joana est accompagnatrice multimédia dans une association à Roissy. Elle est candidate en Île-de-France.

« C'est un enrichissement personnel de travailler dans une petite entreprise pour avoir des activités variées, toucher à tout... Mais c'est aussi parfois compliqué du point de vue du salaire, ou pour poser des barrières claires entre vie professionnelle et vie privée. Les salariés des petites entreprises sont souvent isolés et ne connaissent rien au droit du travail. Il y a un flou total sur pas mal de choses et vu leur proximité avec l'employeur, ils n'osent pas

revendiquer. Quand j'ai adhéré à la CFDT voici deux ans, grâce à un ami, j'ai très vite accepté d'être aussi conseillère du salarié. Mais c'est compliqué pour moi pour l'instant d'exercer mon mandat car je ne peux pas m'absenter. J'ai accepté d'être candidate pour défendre les droits des salariés des petites entreprises et faire connaître nos réalités de travail. Nous voulons être entendus et respectés. Il faut aussi aller voter CFDT pour que se développe le



dialogue social dans ces entreprises. Je compte bien faire partager cette conviction avec tout mon réseau, et au-delà ! »

La campagne de terrain

« Plus de 230 micro-actions sont d'ores et déjà prévues sur notre région, précise Edouard Romero. 250 militants sont engagés dans des diffusions de tracts, campagnes d'information dans les cœurs de ville. Mais il faut encore intensifier le mouvement », poursuit-il.

La CFDT Île-de-France articule ainsi sa campagne avec les fédérations et syndicats qui s'engagent sur le terrain et ont produit des « fiches-métiers » sur les réalités dans leur champ et les résultats obtenus par la CFDT. « Suivant les lieux où nous allons, nous distribuons la documentation produite par telle ou telle fédération » indique Edouard.

Dans les lieux d'accueil de la CFDT en Île-de-France, des documents de campagne sont à la disposition des salariés. Des actions de visibilité ont également eu lieu dans des forums des associations comme à Houilles ou Orly, lors des forums de l'emploi à Villiers-le-Bel, Sénart et Paris ou sur le stand de la CFDT au salon des comités d'entreprise.

Nouveaux espaces de concertation

Le vote de la fin de l'année permettra de désigner les représentants dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) composées de 10 salariés et de 10 employeurs de TPE. Un droit issu de la Loi Rebsamen que revendiquait la CFDT et qu'elle a obtenu. Ces commissions seront un espace de concertation en

matière d'emploi, de formation, ou encore de conditions de travail. Les conflits individuels ou collectifs pourront s'y résoudre et des propositions en matière d'activités sociales et culturelles pourront y être faites. En somme, c'est un nouvel espace pour que les salariés puissent obtenir de nouvelles garanties collectives et individuelles.

L'enjeu de ces élections, on l'aura

Cyril est salarié dans une petite association qui milite pour l'inclusion des personnes handicapées. Il est candidat dans notre région.

« J'ai adhéré voici un an. J'ai choisi la CFDT car c'est l'organisation qui, de mon point de vue, réfléchit le plus aux moyens de promouvoir un cadre de travail équilibré dans les entreprises. Ce qui m'a intéressé c'est aussi la manière dont la CFDT aborde les problèmes, essaye de les résoudre, de rechercher des solutions. C'est d'ailleurs comme ça que je vois les choses dans ma propre vie. Quand on est venu me chercher pour être candidat, j'ai



pensé que même s'il est compliqué de libérer du temps pour un engagement syndical, il est important d'agir, chacun selon ses possibilités. Dans mon environnement de travail, chacun sait aujourd'hui que je suis candidat pour la CFDT. »

Morgane Cantrelle est secrétaire générale adjointe de la CFDT Paris et responsable de la campagne TPE pour la ville qui compte pas moins de 800 000 salariés de TPE.

Comment se passe la campagne ?

Depuis déjà deux ans, nous organisons deux fois par mois des rencontres avec les salariés de TPE sur leur lieu de travail. Il s'agit de créer un temps d'échange avec ces salariés qui ne nous connaissent pas pour leur faire savoir que nous sommes là aussi pour eux. Notre premier devoir, c'est l'information ! Cette année, nous sommes passés à la vitesse supérieure avec « la tournée parisienne », en impliquant le maximum de militants pour multiplier les rencontres avec ces salariés. En plus des documents de campagne interprofessionnels, les militants ont avec eux un « trieur » où ils peuvent trouver les flyers concernant une trentaine de conventions collectives.

Quel accueil recevez-vous ?

L'accueil est majoritairement favorable. Les salariés sont contents

de voir qu'un syndicat s'intéresse à eux et peut leur apporter des informations utiles. On les informe également sur l'élection et s'ils ont le temps, on vérifie avec eux s'ils sont bien inscrits. Les militants sont quant à eux agréablement surpris et soulagés d'avoir un échange déconnecté des sujets conflictuels qu'ils peuvent connaître dans leur propre entreprise.

Que va-t-il se passer le 23 novembre à Paris ?

Au moment où les salariés auront reçu leur matériel de vote, nous allons mener le 23 novembre, une opération TPE « grand format » dans les rues de Paris. Un « challenge » au cours duquel 80 équipes de militants - par trois ou quatre - auront des missions à remplir au contact des salariés TPE. Au retour sur le lieu de rassemblement, à la confédération,



les équipes gagnantes seront récompensées. Je n'en dirai pas plus pour le moment ! L'objectif de cette initiative est de mettre les militants à l'honneur dans un moment ludique et décomplexé tout en touchant un maximum de salariés de TPE.

Pour s'inscrire :
contact@cfdtparis.com
ou en ligne sur
<http://oxiforms.com/?Nk7cY>



QUELQUES DATES À RETENIR :

- **19 novembre**
Rassemblement des assistantes maternelles organisé par le Syndicat des assistants maternels et des salariés des services à la personne Île-de-France. Avec la participation de Laurent Berger
- **23 novembre**
« Le challenge TPE » à Paris
- **14 -18 novembre**
Semaine d'actions en Île-de-France
- **26 novembre**
Rencontre nationale des candidats de la CFDT

À SAVOIR

En décembre, les salariés recevront leur matériel de vote (pour voter par correspondance) et leurs codes d'accès au site (pour voter en ligne).

la désignation des conseillers prud'hommes qui aura lieu en juillet 2017.

La CFDT a été à l'offensive sur de nombreuses mesures qui concernent directement les salariés de ces petites entreprises, telle que la mutuelle pour tous, le compte personnel d'activité ou encore un meilleur encadrement du temps partiel. Elle doit continuer à l'être pour obtenir de nouveaux droits et améliorer les conditions de travail des salariés des TPE. Comme aime à conclure Pierre Scarfogliero lors de ses interventions : « *Alors, chacun à notre niveau, allons convaincre les salariés des TPE de s'engager pour un syndicalisme de résultats !* »

« Duos de demain » : paroles de marraines

Quelques mois après le lancement par France terre d'asile des « Duos de demain », visant à aider à l'intégration des réfugiés, une cinquantaine d'adhérents et militants CFDT se sont déjà engagés dans le dispositif. Témoignages.

MARIE-PAULE ET KADIATOU

« Avec mon mari, nous nous étions renseignés sur ce que nous pourrions faire pour les réfugiés. Et quand j'ai vu cette initiative, je me suis dit : 'Enfin du concret !' », se rappelle Marie-Paule Brisciano, enthousiaste enseignante à la retraite. Cette adhérente CFDT est l'une des premières à avoir formé un duo. Sa 'filleule', Kadiatou, 38 ans, est arrivée en France en 2012 en provenance du Mali. « Elle a rejoint son mari et ce n'est qu'en 2015 qu'elle a obtenu ses papiers et pu bénéficier d'un hébergement via France terre d'asile » explique-t-elle.

Depuis juillet, Kadiatou habite un logement social en Essonne avec

son mari Babakar et leurs deux filles, Rokia, 1 ans, et Oumo, 3 ans, qui vient d'entrer à l'école. « Pour elle, qui parle à peine le français, comme pour sa mère, l'école est le meilleur moyen de s'intégrer, soutient Marie-Paule. Kadiatou a vécu un déracinement, qui fut d'autant plus difficile qu'elle a laissé sa fille de 17 ans au pays », souffle-t-elle.

Marie-Paule l'assure en tout cas : l'une et l'autre sont ravies de leur rencontre. Et elles ont déjà partagé nombre d'activités : balade à Paris-Plages, visite de la grande galerie de l'Évolution, atelier de pâtisserie, etc. « Pour elle, il est important de se sentir comme tout



le monde, souligne-t-elle. Et maintenant que l'une de ses filles est à l'école, Kadiatou envisage de travailler comme employée de cantine et de se former. » Un chemin au cours duquel elle pourra compter sur son attachante marraine.

AUORE, NASSOUR ET ABDELRAZIK

Représentante CFDT au sein d'Engie (Syndicat énergie-chimie d'Île-de-France), Aurore Martin est engagée dans plusieurs collectifs d'aide aux migrants. Quand elle apprend que France terre d'asile et la CFDT s'associent, à travers les « Duos de demain », elle n'hésite pas une seconde. « La proposition de départ est minimaliste, estime-t-elle, puisque l'on est

tenus de se voir qu'une fois par mois. Mais c'est très bien ainsi car chacun peut faire selon ses possibilités ». Avec son mari, d'origine somalienne, elle décide de s'investir à 200% ! Sa rencontre avec son binôme – 24 ans et originaire du Darfour – a lieu en juin. « Depuis ses 11 ans, Nassour a vécu dans des camps de réfugiés. Où il a connu et vu les pires horreurs : famine, violences, viols... » pose-t-elle d'emblée, avec gravité.

Pour l'aider à panser ses plaies, elle l'oriente vers un psychologue arabophone. « Il a d'abord fallu lui expliquer ce qu'était un psy, souligne-t-elle. Je lui ai dit : 'C'est comme si tu avais un sac rempli de pierres et qu'il fallait t'en décharger'. » Au fil de leurs rencontres, Nassour et Aurore vont nouer une relation qui dépasse le simple cadre des Duos. « Il est tous les week-ends à la maison, confie-t-elle. Il y dort bien. Il a même la clé

désormais et peut venir quand il veut avec son copain Abdelrazik ».

Ensemble, ils ont également eu l'occasion de voyager. « Nous sommes allés un week-end à Rouen et un autre à Poitiers, où nous avons visité le Futuroscope et participé à un mariage. L'air de la campagne est source d'apaisement pour eux », commente-t-elle. Aurore les a par ailleurs accompagnés à un concert de musique afro-jazz, au cinéma ou encore chez un apiculteur. Elle projette aussi une activité autour de la rivière car Nassour, ancien agriculteur, adore pêcher. Et comme Aurore est autant engagée dans la vie que dans son entreprise, elle a aussi organisé une réunion avec ses collègues pour faire connaître les Duos. « 10 d'entre eux ont demandé à s'engager ! », se félicite la militante, débordante d'énergie.

Clément Mellin



Nouveaux sites, nouvelles pratiques à Paris

Après deux ans de travaux de modernisation, le nouvel immeuble de l'Union départementale de Paris a été inauguré le 20 septembre dernier. Quels sont les changements en termes d'accueil et de services pour les équipes et les salariés ? Quelle complémentarité du site avec l'immeuble de l'Union régionale, lui aussi agrandi et rénové récemment ? *Solidaires* fait le point.

C'est un projet ambitieux qui vient de trouver son aboutissement avec la fin des travaux de l'immeuble de l'Union départementale de Paris. Un projet qui, comme le rappelle Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, ne se limite pas à son volet immobilier : « *C'est un projet politique à part entière, dont l'enjeu premier est de renforcer notre autonomie et celle de nos syndicats à Paris. En particulier dans une période où le logement des syndicats fait l'objet d'attaques répétées de la part de certains élus de collectivités territoriales* ».

Christophe Dague, secrétaire général de la CFDT Paris, ajoute : « *L'autre défi, c'est de proposer un accueil et des services de qualité aux salariés, adhérents, militants et responsables syndicaux. Et de construire par là même une CFDT attractive et résolument tournée vers le 21^e siècle.* » Derrière ce projet commun, il y a aussi le vœu d'aller vers une plus grande mutualisation des pratiques et des moyens et d'avoir, vis-à-vis des salariés et adhérents accueillis, un même niveau d'information et de réponses.

Des missions complémentaires

Concrètement, le bâtiment de l'Union départementale de Paris, rue Euryale Dehaynin, loge désormais 35 structures syndicales (contre 24 auparavant). Le tout, en offrant de meilleures conditions de travail aux équipes des syndicats. Avec son hall d'accueil plus moderne, éclairé par une grande verrière, et ses six salles dédiées aux entretiens individuels et permanences thématiques (juridique, formation professionnelle etc.), le nouveau site doit aussi

favoriser l'accueil des salariés et adhérents parisiens.

Pour sa part, l'immeuble de l'Union régionale, rue de Crimée, inauguré l'an passé, accueille les formations syndicales de l'IREFE mais aussi les réunions des instances des syndicats (congrès, assemblées générales, conseils...) dans ses salles équipées et agréables. Les militants des syndicats peuvent en

profiter pour rencontrer l'équipe de la CFDT Île-de-France ou encore récupérer du matériel de mobilisation (tracts, guides et plaquettes conçus par l'Union régionale...). Au final, ces deux sites proposent un ensemble de services complémentaires pour développer la CFDT de demain à Paris.

Judith Boumendil et Clément Mellin



Christophe Dague, Pauline Véron et Laurent Berger

INAUGURATION DE L'IMMEUBLE DE LA CFDT PARIS

Le 20 septembre à midi, l'Union départementale de Paris a inauguré son immeuble rénové devant près de 150 responsables et militants CFDT, en présence de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée en particulier de la démocratie locale, de la vie associative et de l'emploi.

Christophe Dague a rappelé l'histoire de cet immeuble avant d'évoquer la fierté qu'il avait d'inaugurer ce lieu « *ouvert, lumineux et moderne qui est là pour accueillir au quotidien les salariés, accompagner nos adhérents, développer l'appartenance de chacun à la CFDT et faire vivre nos valeurs d'émancipation* ».

Laurent Berger lui a ensuite fait écho en évoquant un « *projet porté par une vision moderne du syndicalisme, à une époque où les salariés en ont plus que jamais besoin et où le vivre-ensemble est mis à l'épreuve* ».

Le syndicat CFDT des personnels de l'Immobilier, des chambres des métiers et de l'Intérim (ICI) était précédemment logé au 4^e étage de la Bourse du travail de Paris, rue Charlot (Paris 10^e).

Vous êtes installés rue Euryale Dehaynin depuis février. Comment cela se passe-t-il pour vous ?

C'est le jour et la nuit ! Nous avons quitté des locaux assez poussiéreux, un peu vieillissants et parfois difficiles d'accès pour les adhérents et les salariés quand l'ascenseur était en panne (ce qui a été le cas ces trois dernières années). Il y faisait vraiment froid en hiver et nous ne disposions que d'un bureau... J'ai cru comprendre que la situation était assez comparable rue Euryale Dehaynin avant les travaux. Aujourd'hui, nous sommes logés dans un lieu accueillant qui renvoie une image moderne, dynamique, sérieuse et positive de la CFDT. Je pense que c'est très important.

L'immeuble, à proximité du métro, est aussi facile à trouver pour les salariés.

Qu'est-ce que cela change au quotidien dans votre fonctionnement ?

Nous disposons de deux bureaux, dont un où nous pouvons accueillir nos adhérents, organiser sereinement nos rendez-vous ou tenir les permanences juridiques qui ont lieu deux à trois fois par mois. D'ailleurs, en quelques semaines, nous avons constaté que beaucoup plus de salariés venaient nous voir. Auparavant, ils se perdaient peut-être dans les couloirs de la bourse... La gestion est aussi beaucoup plus



fluide entre syndicats. En effet, comme beaucoup de structures sont logées dans le bâtiment, on peut orienter plus facilement les salariés vers le syndicat qui correspond à leur champ. C'est aussi plus facile pour les équipes de syndicats de renvoyer vers nous les salariés intérimaires des entreprises de leur secteur.

Le syndicat est logé rue Euryale Dehaynin depuis 2013.

Quel regard portes-tu sur la nouvelle organisation de l'interprofessionnel sur Paris ?

Rénover, c'est revivre ! Pour moi, ces transformations correspondent bien aux évolutions de la CFDT qui fait le choix de la modernité et donne la priorité à l'accueil des adhérents, des salariés et des militants. Avec ces deux lieux, on est dans une dynamique nouvelle.

Rue Euryale Dehaynin, ce qui frappe, c'est d'abord cet accueil baigné de lumière. On se sent respirer. On voit le ciel. Le lieu est chaleureux, vivant et fréquenté. Les espaces de bureaux des équipes syndicales sont conçus de manière à faciliter notre travail, mais aussi à permettre les échanges entre nous. D'ailleurs, nous sommes nombreux à laisser notre porte ouverte, et on apprend donc à se connaître.

L'équipe de l'union départementale est présente pour nous informer sur la politique régionale et nationale, apporter son soutien, sur les questions juridiques, par exemple, mais aussi pour faciliter notre travail ou même pour donner un coup de main lors d'une action de terrain.

Que penses-tu du fait que les salles de réunion soient à présent situées rue de Crimée ?

Je pense que c'est positif pour nous de nous déplacer pour tenir nos réunions. Dans l'action syndicale, on passe notre temps à essayer de faire bouger les lignes, à décroquer ! Et les salles équipées sont adaptées à nos besoins. Aller rue de Crimée nous permet surtout de rencontrer



- et souvent de découvrir - l'interprofessionnel régional qui peut apporter son expertise et présenter les positions CFDT sur des sujets pointus comme la Loi Rebsamen, les accords nationaux interprofessionnels... C'est une réelle valeur ajoutée que les responsables et militants connaissent peu.

La « réforme du collège », dont l'objectif est de lutter contre l'échec scolaire, s'est mise en place à la rentrée. En Île-de-France, son impact est d'autant plus attendu que notre région – qui compte près de 600 000 collégiens, répartis dans 1 100 établissements – figure parmi les plus inégalitaires du pays. Le point sur cette réforme qui bouscule les pratiques et invite toute la communauté éducative à réfléchir.

Il ne sert à rien de lutter contre les inégalités et la précarité si on ne s'attaque pas aux mécanismes qui leur permettent de se reproduire de génération en génération. Ce credo de toute la CFTD a permis l'émergence dans les années 60 d'une revendication majeure pour l'école : la discrimination positive. Soit une éducation prioritaire pour les populations qui en ont le plus besoin. Cinquante ans après les premières expérimentations – par des équipes du Sgen-CFDT dès 1966 en Île-de-France – de ce que deviendront, en 1981, les Zones d'éducation prioritaire (ZEP), les inégalités socio-spatiales en éducation sont toujours plus préoccupantes et notre collège est l'un des plus inégalitaires. On constate que trop d'élèves sont en échec et le système scolaire a même tendance à amplifier les inégalités, comme le révèle une récente étude sur le sujet.



©Michael LUMBROSO/REA

Accompagner et échanger

La réforme du collège qui entre en vigueur cette année doit permettre aux équipes de s'emparer de nouveaux programmes et de nouveaux outils pour faire face à ce terrible constat. Elle prévoit aussi de donner la possibilité d'imaginer des solutions locales qui sont à construire

en fonction du public attendu. Pas moins d'une année de préparation a été nécessaire pour échanger sur les choix à opérer. Des temps de formation – qui n'ont pas toujours été très efficaces – ont été observés un peu partout. Des inquiétudes se sont exprimées, voire des oppositions. « *Le choix que nous soutenons*, précise Frédéric Sève, secrétaire général de la fédération Sgen-CFDT, *c'est de mettre l'organisation de la scolarité au service du projet éducatif, et non l'inverse. C'est aussi de donner aux équipes éducatives la capacité de déterminer l'organisation des enseignements et de choisir les contenus. C'est enfin de déterminer la politique éducative collectivement dans les établissements et instances. Une mutation qui n'est encore qu'initiée, parce qu'elle demande un changement réel de la culture de l'institution scolaire* ».

La réforme octroie des moyens nouveaux pour accompagner les élèves en fonction de leurs besoins, à travers notamment l'accompagnement personnalisé.

LES NOUVEAUTÉS

- Nouveaux programmes scolaires du CP à la troisième - mise en œuvre par cycle du socle commun - Nouveau brevet des collèges pour 2017 ;
- Les dispositifs : Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – 2 à 3h hebdomadaires ; Accompagnement pédagogique personnalisé (AP) dans le cadre des enseignements dispensés. Le choix des priorités est laissé à l'appréciation des établissements. Un projet annuel est construit par les équipes, des co-interventions sont possibles, par exemple en français/maths/sciences.
- Innovation : possibilité d'évaluation par compétences pouvant remplacer les notes.
- Instances : les choix pédagogiques de chaque collège et l'utilisation des marges horaires attribuées pour la mise en œuvre de la réforme sont discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration.

quoi faire ?

Elle renforce également les échanges entre enseignants et la mutualisation, ce qui n'est pas forcément habituel. Il est ainsi prévu une co-construction entre collègues des nouveaux Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Pour la CFDT, une pédagogie qui fait jouer les disciplines entre elles et se concrétise par la réalisation de travaux a toutes les chances de permettre aux élèves de trouver plus facilement le chemin du plaisir d'apprendre.

Pragmatisme

Parmi celles et ceux qui ont pu expérimenter ces approches, beaucoup ont fait preuve de pragmatisme, comme en ont témoigné plusieurs enseignants et chefs d'établissements adhérents Sgen-CFDT en Île-de-France. Des dynamiques de travail en équipes se sont enclenchées. Un exemple parmi d'autres : la séquence d'enseignement « *Devenir un citoyen européen responsable* ». Conçu pour une classe de 4^{ème} du collège Maison Blanche de Clamart, cet EPI associe enseignement moral et civique, allemand et espagnol, avec comme objectif de rédiger une charte – en langue vivante 2 – du vivre-ensemble et de comprendre les fondements démocratiques des États européens.

Concertation

Cette réforme nécessite une mise en œuvre partagée par les équipes. L'autonomie de l'établissement devient alors un élément central de la dynamique engagée.

Pour approfondir les échanges et produire des outils pédagogiques pour aider les enseignants à intégrer les éléments de la réforme, le Sgen-CFDT a décidé de s'organiser en mettant en place, voici un peu plus d'un an, un nouveau réseau de militants du collège. Les vraies difficultés, au-delà de l'important travail pour intégrer de nouveaux programmes et des pratiques nouvelles, ce sont les temps de concertation ou de travail collectif lorsqu'ils ne sont pas programmés. Il faut aussi un bon équipement informatique et des locaux adaptés pour pouvoir innover. Mais surtout, il faudra du temps et de la souplesse pour échanger, analyser et réévaluer les dispositifs. Un suivi précis et un vrai accompagnement de cette réforme seront la clé de sa réussite. Sans oublier d'associer les parents d'élèves qui sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Philippe Antoine

INTERVIEW



THIERRY MONCEY

**Principal du collège
Henri Sellier à Bondy (93)**

Comment la réforme se met-elle en œuvre ?

Nous avons eu des moyens pour cette réforme. Nous y travaillons depuis novembre 2015. Sa mise en place est corrélée à l'identité du collège : 540 élèves en zone d'éducation prioritaire, des classes de 24 élèves et des enseignants très jeunes, en début de carrière. Avec un fort turn-over des équipes (53 % en 2015, 37 % cette année) et un manque cruel de formation pour les contractuels (10 enseignants sur 42). Il n'y a pas eu d'opposition affirmée mais beaucoup d'attentes. Priorité a été donnée au 1^{er} domaine du socle commun (les langages pour penser et communiquer, comprendre et s'exprimer) et aux six classes de 6^e.

Ces classes bénéficient d'un accompagnement personnalisé (AP) en Français et Mathématiques avec une co-intervention de deux enseignants par classe (une heure par semaine) et une généralisation de l'Enseignement intégré des sciences et technologie en groupes de 15 élèves (avec une heure d'AP intégrée).

Des temps de concertation ont été dégagés pour les équipes.

Enfin, nous généralisons pour les 6^e l'évaluation sans note avec une progression par compétences et un bulletin plus explicite, plus parlant. Ce choix ne fait pas l'unanimité parmi les enseignants mais nous en ferons un bilan précis.

On parle aussi trop peu de la mise en place du cycle 3 (CM1/ CM2/6^e) qui va devenir une priorité avec des échanges de pratiques et des actions communes entre les écoles et le collège.

Quel regard portez-vous sur cette réforme ?

Elle va dans le bon sens et a des chances d'infuser si on lui en laisse le temps. Il faut donner du sens à ce que les enfants apprennent, qu'ils puissent se dire : « *J'en sais plus ce soir qu'en arrivant au collège ce matin.* » Les pratiques interdisciplinaires se mettent en place avec des projets culturels et scientifiques, des résidences d'artistes, un potager. Les collègues sont partants. Mais la vraie difficulté à Bondy reste l'absence dramatique de mixité sociale dans les classes. Le niveau scolaire est faible, tout comme l'intégration des parents à l'école. Nous souhaitons d'ailleurs faciliter leur participation à la construction d'un collège de la réussite. Il faudrait aussi pouvoir stabiliser les équipes...

Florence, à l'écoute des salariés

Déléguée syndicale centrale CFDT à la Macif, Florence Machat est depuis dix ans conseillère du salarié. Un mandat qui consiste à assister les salariés des entreprises sans représentant du personnel lors d'entretiens préalables au licenciement. Soit, le plus souvent, des salariés issus de Très petites entreprises (TPE). Confidences d'une militante de terrain.

Née à Paris et élevée à l'Hay-les-Roses (94), Florence commence sa carrière à la Macif comme guichetière en 1983. Issue d'un milieu ouvrier – sa mère était « petite main » dans un atelier de haute couture, reconvertie en assistante maternelle, son père employé d'une entreprise de chariots élévateurs – elle se syndique dès 1985 à la CFDT, « grâce aux personnes qui y étaient ».

Rapidement, elle s'engage dans la commission emploi/formation du Comité d'entreprise (CE). La Macif est alors une mutuelle jeune, qui embauche beaucoup et revendique des valeurs fortes. « Nous avions de l'avance puisque nous sommes passés aux 35h avant les lois Aubry. Puis aux 31h30... », note-t-elle. Au début des années 2000, la CFDT remporte les élections et Florence est nommée secrétaire du CE. C'est à cette époque qu'elle découvre l'IREFE. « Jusqu'ici, je m'étais toujours débrouillée seule mais là, j'allais me retrouver face à l'employeur et il fallait que je me forme », souligne-t-elle. Après avoir pris goût aux stages proposés par l'IREFE, elle est très vite sollicitée pour être animatrice. Ce qu'elle accepte volontiers !

Un mandat passionnant

Aussi, en 2006, Florence devient conseillère du salarié. Par un concours de circonstances, comme souvent. « J'étais intéressée par le mandat de conseiller prud'homme. Mais les renouvellements venaient d'avoir lieu et l'Union départementale de Paris avait un fort besoin de conseillers du salarié », explique-t-elle, sans regret aucun. Pour preuve : elle convaincra dix autres militants de la Macif de s'en-



gager à ses côtés. « Humainement parlant, c'est le mandat le plus passionnant. L'un des plus utiles aussi », s'enthousiasme-t-elle, alors qu'elle entame en 2016 son quatrième mandat.

Un vrai « mandat de terrain » comme elle aime à dire, où elle voit défiler des femmes et des hommes qu'il faut accompagner avant, pendant et parfois après l'entretien. « Pour certains, c'est un véritable choc. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sont licenciés. Dans les petites boîtes, beaucoup ne connaissent rien au droit du travail, ni même le rôle des syndicats. Certains employeurs en profitent et inventent une faute pour licencier sans indemnité. Il faut être vigilants et les aider à faire valoir leurs droits. On essaye aussi de leur faire réaliser que, si une porte se ferme, d'autres peuvent s'ouvrir. C'est l'occasion de réfléchir à son parcours, d'entamer une formation, de se reconverter ».

Une militante en mouvement

Chaque année, Florence accompagne ainsi une dizaine de salariés sur le point d'être licenciés. Avec parfois des « pics d'activité », comme ce fut le cas au début de la crise en 2008. « Les gens perdaient leur boulot par wagon !, se souvient-elle, visiblement marquée. Dans ces moments-là, tu es confrontée au quotidien à ce que vivent les salariés et c'est difficile de prendre du recul. Quel que soit le mandat d'ailleurs, on n'est pas préparés à gérer cela », confie-t-elle.

Les souvenirs se bousculent. Comme ce licenciement collectif, où elle se retrouve à accompagner cinq salariés alors que tout un service est en train de fermer. Ou quand elle a dû faire face à des cas de harcèlement ou d'agression au travail, « où il a parfois fallu sortir notre carte tricolore pour qu'on nous laisse entrer ».

Des situations cocasses lui viennent aussi à l'esprit. À l'instar de cet entretien dans la remise d'un magasin, au milieu des boîtes à chaussures. « On voit du pays, sourit Florence. Et même si on ne maîtrise pas tout, on apprend à aller chercher l'information. Intellectuellement, un militant est toujours en mouvement. Les connaissances acquises hors de l'entreprise nous servent aussi pour notre propre action syndicale ». Aujourd'hui, Florence est devenue « référente » auprès de quatre conseillers du salarié. Une bonne façon, en somme, de passer le flambeau pour celle qui devrait, non sans un serrement de cœur, « lâcher » son mandat en 2018 pour celui de conseillère prud'homme...

Judith Boumendil & Clément Mellin



**J'ai le pouvoir
d'améliorer
ma couverture
santé.**

**Bonus
fidélité
en dentaire
et optique***

Ce qui est essentiel pour moi, c'est d'avoir une couverture santé adaptée à mes besoins et accessible.

Et si j'ai une forme olympique, c'est un peu grâce au contrat Garantie Santé de la Macif ! Avec le bonus fidélité, je suis mieux remboursée sur mes frais dentaires et optiques, comme ça je profite de la vie.

Découvrez tous les avantages du contrat Garantie Santé dans l'un de nos points d'accueil ou sur macif.fr



Essentiel pour moi

*Bonus applicable dans les conditions et limites du contrat souscrit, sur le forfait Verre en Optique et les forfaits Couronne dentaire, Bridge et Appareil dentaire amovible, à partir de la formule Économique du niveau d'équipement 1.



Le contrat Garantie Santé proposé par la Macif est assuré par des mutuelles régies par le Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



ANI et contrat responsable

✓ La Mutuelle UMC a la solution pour vous

1 500 entreprises et plus de 400 000 bénéficiaires lui font confiance.
Elle les accompagne, au quotidien, dans la mise en place d'une protection sociale adaptée.

- ➔ le choix entre **6 formules de garanties** de la plus simple (qui couvre vos obligations légales) à la plus complète
- ➔ **2 options facultatives** au choix de vos salariés pour améliorer certaines prestations
- ➔ des **tarifs garantis** jusqu'au 31 décembre 2016
- ➔ l'accès au **réseau Kalivia** : près de 4 700 centres optiques et 3 100 centres audioprothésistes

Contactez-nous > 01 49 29 49 27 > mutuelle-entreprise@mutuelle-umc.fr

La Mutuelle UMC, c'est :

- 50 ans d'expertise en conception et gestion de régime complémentaire d'Assurance maladie
- Près de 400 000 personnes protégées
- Une mutuelle de taille intermédiaire qui vous garantit réactivité et souplesse



Mutuelle UMC - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
 Immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 529 168 007
 Siège social : 35 rue Saint Sabin 75011 Paris - Adresse postale : MUTUELLE UMC 35 RUE SAINT SABIN
 75534 PARIS CEDEX 11 - www.mutuelle-umc.fr Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de
 résolution) - 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09.

